

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4750>



# Mardi 3 février : tous en grève dans l'éducation nationale

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Date de mise en ligne : samedi 31 janvier 2015

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---



## GRÈVE NATIONALE

### mardi 3 février 2015

#### ➔ Pour la revalorisation

Les recteurs voient leur prime augmenter, la revalorisation ne doit pas se faire que par le haut !

**Les chiffres clés**  
 Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le SMIC a été revu à la hausse mais le salaire des enseignants, lui, ne bouge pas. En conséquence, un enseignant en début de carrière ne gagne à ce jour qu'1,1 fois le SMIC. La retenue pour pension augmente elle aussi, ce qui réduit encore davantage le salaire du mois de janvier.

**En 2014, nous n'avons perçu que l'équivalent de dix mois du salaire d'un fonctionnaire rémunéré au même échelon en 2000, effet conjugué de l'inflation, de l'augmentation de la retenue pour pension, et du point d'indice gelé depuis 2010.**

#### ➔ Pour l'amélioration des conditions de travail

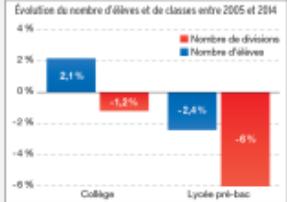
**Évolution du salaire des enseignants du secondaire en France par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE**



Année	OCDE	Secondaire en France
2000	99	104,5
2002	99	100,5
2004	96	101
2006	96	101
2008	96	99
2010	106	97

La France est un des trois pays de l'OCDE où le salaire des enseignants a reculé en valeur réelle entre 2000 et 2012.

**Évolution du nombre d'élèves et de classes entre 2005 et 2014**



Niveau	Nombre de divisions (%)	Nombre d'élèves (%)
Collège	2,1%	-1,2%
Lycée pré-bas	-2,4%	-6%

**Les chiffres clés**  
 En dix ans, les effectifs moyens sont passés de 24 à 24,8 en collège ; de 28,8 à 29,9 en lycée.  
 40,9 % des effectifs du second degré sont dans des classes entre 30 et 34 élèves dans l'enseignement public tandis que 29,1 % des élèves du privé sont dans des classes aux effectifs comparables.  
 Le nombre total d'élèves a diminué de 0,56 % depuis 2005 mais le nombre de classes, lui, a baissé de 3,13 %.  
**Il s'en suit une dégradation générale des taux d'encadrement !**

Pour la revalorisation, les conditions de travail et nos métiers, tous en grève le 3 février.